



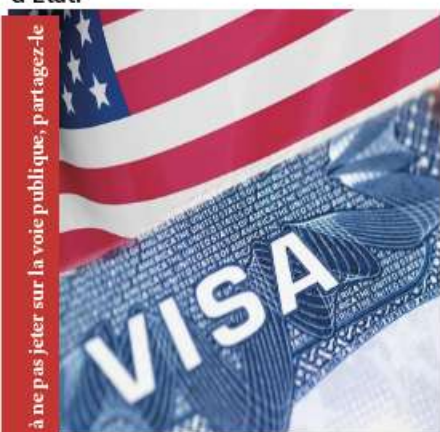
Éolien offshore : quel potentiel pour l'électrification des villages de pêcheurs au Maroc ?

Une seule éolienne de 300 kW installée au large de Dakhla pourrait alimenter jusqu'à douze villages de pêcheurs. C'est la conclusion centrale d'une étude publiée dans «Energy Reports», qui croise pour la première fois quatre années de données satellitaires avec un scénario concret d'électrification décentralisée des côtes marocaines.



Visas : les États-Unis étendent le contrôle des réseaux sociaux aux journalistes étrangers

Les États-Unis comptent étendre aux journalistes étrangers demandeurs de visas le contrôle de leurs activités sur les réseaux sociaux, dans le cadre du resserrement de la politique migratoire du pays, a rapporté jeudi la publication américaine Daily Signal, qui cite un document interne du Département d'Etat.



Eau virtuelle : Les exportations agricoles marocaines vers l'UE coûtent-elles de la croissance au Maroc ?

Une étude économétrique publiée dans la revue «Economics» (MDPI) apporte une réponse chiffrée à une question sensible pour un pays en stress hydrique structurel : sur la période 1986-2023, chaque hausse de 1% du volume d'eau virtuelle exporté vers l'Union européenne est associée à un recul immédiat de 0,057% du PIB marocain. Plus encore, l'étude conclut que cette relation négative persiste aussi sur le long terme, tandis que l'investissement s'impose comme le principal moteur de la croissance.



Les exportations marocaines de fraises fraîches s'effondrent, la filière change de cap

Les exportations marocaines de fraises fraîches ont atteint un niveau historiquement bas lors de la campagne 2025-2026. Concurrence accrue de l'Égypte, stress hydrique, pénurie de main-d'œuvre et aléas climatiques ont fragilisé une filière en perte de vitesse, qui se réoriente progressivement vers des cultures plus rentables.



Souss-Massa : un projet de dessalement de 15 milliards de DH pour produire 350 millions de m³ d'eau par an

La région Souss-Massa se prépare à accueillir une nouvelle station de dessalement d'eau de mer entre Tiznit et Chtouka-Aït Baha. D'un investissement estimé à près de 15 milliards de DH, le projet prévoit une capacité de 350 millions de m³ par an, dont 250 millions destinés à l'irrigation et 100 millions à l'alimentation en eau potable.



La CNSS enclenchera bientôt la refonte de son contrôle de gestion

La Caisse nationale de sécurité sociale planche sur la réalisation d'une étude de diagnostic et de benchmark de sa fonction contrôle de gestion, préalable à la définition d'un modèle cible et d'une Feuille de route de transformation sur deux ans.



**société SAMIA FOOD
SARL**

Dissolution anticipée, nomination du liquidateur, et fixation du siège de la liquidation :

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 09/06/2026, les associés de la société SAMIA FOOD SARL ont décidé ce qui suit :

La dissolution anticipée de la société à compter du 09/06/2026.

La nomination de Monsieur DHIMI MOHAMMED en qualité de liquidateur de la société. Ses fonctions seront exercées conformément aux statuts, à compter du 09/06/2026, et à titre gratuit.

La fixation du siège de la liquidation à l'adresse suivante : LOT MHAMID 4 NO 391, MARRAKECH. C'est à cette adresse que la correspondance doit être adressée et que les actes et documents relatifs à la liquidation doivent être notifiés.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 06/08/2026 sous le N° 196350.

La société est immatriculée au Registre de Commerce de Marrakech sous le N° 129581.

TAJED CASH

Capital social :100000, 00 DH.
Siege social: 320 BD MED V HAY EL FARAH SIDI SLIMANE ECHCHAR-RAA BERKANE
RC : 8225
suivant Aux termes du PV en date du 04/12/2025:

**CESSION DES PARTS
SOCIALES**

L'Associé de la société susnommée, NACIRI MUSTAPHA cède la totalité de ses parts sociales , soit 500 PARTS SOCIALES par à un prix de cession de 100 DH (CENT DIRHAMS).

- 400 parts à Mme SOUMIYA ER-ROUGUI, titulaire CIN N°FA187553.

- 100 parts à Monsieur LAAMECH JAWAD, Titulaire de la CIN N°F584259

.SIGNATURE SOCIALE

la société sera gérée par la signature du gérant Monsieur NACIRI MUSTAPHA, Titulaire de la CIN N° FA158097.

En conséquence de cette modification proposée,les articles. 6,7,14, sont aussi modifiés .

Dépôt légal : il a été effectué au greffe du tribunal Première Instance Berkane en date du 19/08/2026 sous le N° 847, RC N°8225

« OVODELIS » SARL

Le 24 juin 2026, L'assemblée générale de la société « OVODELIS » SARL, au capital de 100.000,00 dirhams, inscrite au registre du commerce de tribunal de première instance Salé sous le n° 42317.

☐ Approbation des cessions des parts sociales
M r MOHAMMED EL KHOUTA-BI cédé à M me HANAA

KAHHACH « 167 » parts
M me SAFAE KAHACH cédée à M me HANAA KAHACH « 167 » parts

- Nomination de la nouvelle Co-gérante
Nomination de M me HANAA KAHACH en qualité de co-gérante pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance Salé le 10/08/2026, sous le N° 596

MEDIFIRST S.A.R.L

Le 11Juillet 2026, L'assemblée générale de la société MEDI-FIRST S.A.R.L, au capital de 100.000,00 dirhams, inscrite au registre du commerce de tribunal de première instance Kénitra sous le n° 77425.

- Approbation des cessions des parts sociales
M r YOUNES ZAKI.....cédé à M r MOHAMED KALOUZ..... «250 » parts

M r NOUREDDINE ERAOUM cédée à M r AZZEDINE KABLI..... « 250 » parts
- Approbation De La Nouvelle Répartition Du Capital
L'Assemblée Générale décide d'approuver la nouvelle répartition du capital social établi comme suit :

1) - Mr MOHAMED KALOUZ 500 Parts
2) - Mr AZZEDINE KABLI 500 Parts

Le dépôt légal a été effectué au

Tribunal de première instance Kénitra le 12/08/2026, sous le N° 3190

**STE ACADEMIE IKRA EL
KOLEA PRIVE SARL AU**

CONSTITUTION

1°) Aux termes d'un acte SSP il a été établi à Agadir en date du 20/07/2026, les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont :

* DENOMINATION : «ACADEMIE IKRA EL KOLEA PRIVE»
* FORME JURIDIQUE : S.A.R.L d'associé unique.
* SIEGE SOCIAL : N°31 RUE 117 HAY JENANAT KOLEA AIT MELLOUL.

* OBJET : la société a pour objet : - L'APPRENTISSAGE DES LANGUES.

- LE CONSEIL ET ASSISTANCE AUX CONCOURS
- L'ENSEIGNEMENT, LES COURS DE SOUTIEN, LA FORMATION CONTINUE.

* CAPITAL SOCIAL : Fixé à 100 000.00DH divisé en 1000 parts de 100,00 DH répartis entre les mains de Mr. AMINE ELKHAYATI l'associé unique.

* GERANCE : La société est gérée par la signature unique de Mr. AMINE ELKHAYATI pour une durée indéterminée.

* ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
2°) Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de première instance d'Inezgane , sous le numéro N°1351 et le registre du commerce N° 35803 le 11/08/2026.

POUR EXTRAIT
ET MENTION

Société « BROTHERS SMASH JOINT» SARL

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/08/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée.

DENOMINATION: Société

« BROTHERS SMASH JOINT» SARL

1. OBJET : FAST-FOOD-SNACK (TENANT)

DUREE SOCIALE : 99ans

SIEGE SOCIAL : 21 BIS,RUE CHENGUIT TALBORJT AGADIR AGADIR (M).

CAPITAL : le capital est fixé à 100 000,00 dhs

GERANCE : est confiée à Mr NMILI HAITAM GERANT et Mr ANAS BAJALAT GERANT Inscrite au registre de commerce analytique du tribunal de COMMERCE D'AGADIR N 165433 le 18/08/2026 imatriculation N° 70199

Société « ELQAYEDY MAROC » SARL AU

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/08/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associe unique.

DENOMINATION : Société « ELQAYEDY MAROC» SARL AU

1. OBJET : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE)/ Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant) ./ Forages et sondages

DUREE SOCIALE : 99ans

SIEGE SOCIAL : HAY TILILA AV

TAQWA G 11 N 01

TIKIOUINE AGADIR AGADIR (M).

CAPITAL : le capital est fixé à 100 000,00 dhs

GERANCE : est confiée à Mr JAOUAD EL QAYEDY

Inscrite au registre de commerce analytique du tribunal d'Agadir N 165428 le 18/08/2026 imatriculation N° 70189

Société « DOMAINE MAKKA SARL» SARL

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/08/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée.

DENOMINATION: Société « DOMAINE MAKKA» SARL
OBJET : ENTREPÔT FRIGORIFIQUE (EXPLOITANT D'EMPLOYANT UN OUTIL-AGE D'EXÉCUTION MÉCANIQUE D'UNE PUISSANCE, FONCTIONNEMENT NORMAL, AU MOINS ÉGALE À 100 CHEVAUX VAPEUR.)/
Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant) .

DUREE SOCIALE : 99ans
SIEGE SOCIAL : C/O STE A&A KHADAMAT N 1525 N 05 CITE ASSALAM AGADIR (M) AGADIR (M)

CAPITAL : le capital est fixé à 100 000,00 dhs

GERANCE : est confiée à Mr JAMAA RAMOUN Comme gérant/associe.

Mr MOHAMED EL BADAOUY Comme Co-gérant/associe. Inscrite au registre de commerce analytique du tribunal de commerce d'Agadir N 165444 le 19/08/2026 imatriculation N° 70215

LA SOCIETE « BELMADANE LIVING SARL»

MODIFICATION RC : 69415

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/07/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée .

- DENOMINATION: « BELMADANE LIVING SARL ».

- Approbation des cessions de parts sociales : AMCASSOU YOUNES, cède 500 parts à Mr BOUCHARIB LAHOUCINE.

- Transformation de la forme Juridique de SARL AU à SARL.

- Approbation des nouveaux statuts ;

- Nomination de nouveau gérant : AMCASSOU YOUNES est nommé Gérant associé et BOUCHARIB LAHOUCINE est nommé CO-Gérant associé.

- Pouvoirs à conférer.

Inscrite au registre de commerce analytique du tribunal de commerce de AGADIR N°165485, le 27/08/2026 imatriculation N°69415

société « ABOUHAMAD ALHWATAT SARL AU»

Par P.V. en date du 22/07/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société « ABOUHAMAD ALHWATAT SARL AU» sise à MAG 33 IMM 8 RIAD TADDART T1 TADDART

ANZA

AGADIR, et désignation Mr. AL-HWATAT SAADI HAMAD SALEM comme liquidateur de la société et fixation du siège social comme siège de liquidation

Dépôt légal N° : 164479 du 05/08/2026 déposé au tribunal de Commerce d'Agadir.

CONSTITUTION D'UNE SARL AU

STE AMIMOU CASH sarl au.

Aux termes d'un acte sous seing privé daté du 20/07/2026 il a été constitué une société

à responsabilité limitée a associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

1- Dénomination : STE AMIMOU CASH sarl au.

2- Objet : TRANSFERT D'ARGENT

3- Siège social : DOUAR GHZALA AIT AMIRA BIOUGRA – AIT AMIRA

4- Capital : 100.000,00 DH devisé en 1000 parts sociales réparties comme suit :
- YASSINE AMIMOU, CIN N° PA267619 : 1.000 parts sociales.

5- Gérance : la société sera gérée par Mr. YASSINE AMIMOU.

6- Durée : 99 ans à compter à partir du son immatriculation au registre de commerce.

7- Année sociale : du 01/01 au 31/12 de chaque année
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ere instance de BIOUGRA sous le N° 827 le 12/08/2026, registre commercial N° 1453

GHITABIM

Réduction de la valeur nominale des parts sociales par l'augmentation du nombre de parts sociales

Augmentation de capital

Refonte et adoption des statuts mis à jour

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2026, les associés de la société GHITABIM SARL, au capital de 443 500,00 DH et dont le siège social est fixé à Casablanca – 4, Rue Imam Mouslim, Oasis (RC : Casablanca 486719) ont décidé :

De réduire la valeur nominale des parts sociales de 100,00 Dhs à 50,00 Dhs et ce par la multiplication du nombre de parts sociales par 2. Le capital de la société est ainsi composé de 8 870 parts sociales de 50,00 Dhs de nominal ;
D'augmenter le capital social de 576 550,00 DH, par compensation avec des créances liquides et exigibles à l'encontre de la société, pour le porter de 443 500,00 DH à 1 020 050,00 DH ;
De refondre et d'approuver les statuts mis à jour de la société. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 1036090 le 31 juillet 2026.

POUR EXTRAIT ET MENTION

OMK NEGOCE SARLAU

AVIS DE MODIFICATION - EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

OMK NEGOCE SARLAU

SIEGE SOCIAL : 10, Rue Liberté, étage 3, Appt 5 – Casablanca

En vertu des décisions prises par l'associé unique en date du 11-05-2026, il a été décidé ce qui suit :

Extension de l'objet social, avec rajout de l'activité : « Entreposage et Stockage »

Mise à jour des statuts en conséquence avec notamment modification de l'article 2.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca e, date du 20-07-2026 sous le n° 1034314

LA GERANCE

« ARGANIO »

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une SARL AU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « ARGANIO »

Object social :

La Société a pour objet :

L'externalisation des processus liés aux technologies de l'information (ITO - Information Technology Outsourcing), exclusivement au profil de clients étrangers

L'externalisation des processus métiers (BPO-Business Process Outsourcing) ,incluant notamment les services de back-office ,la gestion administrative ,le traitement de données ,le support client à distance et plus généralement toute prestation externalisée pour le compte de client non-résidents.

Siege social : 46 BD ZERKTOU- NI APPT 6 ,2° Etage, CASA-BLANCA.

Capital : 10 000 dirhams est divisé en 100 parts sociales de 100 Dhs chacune, souscrites et libérées en totalité et attribuées à

M. HASSANI OMAR.

Gérant : La société est gérée et administrée par M. HASSANI OMAR.

Durée : 99 ans.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro du registre de commerce : 740109.

«ATLAMED CAPITAL»

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL- MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 29/06/2026 Le Conseil d'administration a décidé:

D'augmenter le capital social par compensation de dettes liquides et exigibles par compte courant d'une somme de 350.000,00 Dhs, pour le porter à 2.100.000,00 Dhs, ces actions nouvelles sont souscrites de la totalité de leur montant, par les actionnaires suivants :

Monsieur Mohamed Bassim JAI HOKIMI
La société ATLAMED SA
La société ANFA PEQ SARL
Monsieur Yassine JAI HOKIMI

Mise à jour des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 13/07/2026 sous le n° 1033184

Pour extrait et mention.

«NASK HOLDING»

- CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 04/02/2026, il a été établi les

Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les Associés : Monsieur Kamil SKALLI - Monsieur Neyl SKALLI
Dénomination : NASK HOLDING
Activité : L'investissement, la prise de participation et le placement dans toute société locale ou étrangère, industrielle, commerciale ou financière.

Siège Social : 75 Boulevard Anfa Angle Rue Clos de Provence 8ème Etage Appt B103, Casablanca.

Durée : 99 ans à compter de la date de constitution.

Capital : 30.100.000,00 Dhs, divisé en 301.000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune libérées en totalité et attribuées aux associés en proportion de leurs respectifs, à savoir :

Monsieur Kamil SKALLI à concurrence de 150.500 parts sociales portant les numéros 1 à 150.500 en rémunération de son apport en numéraire.

Monsieur Neyl SKALLI à Concurrence de 150.500 parts sociales portant les numéros 150.501 à 301.000 en rémunération de son apport en numéraire.

Gérant pour une Durée Indéterminée: Monsieur Kamil SKALLI.

La société sera valablement engagée par la signature unique de Monsieur Kamil SKALLI.

Exercice Social : Du 1er Janvier Au 31 Décembre de chaque année.

Registre de Commerce : Immatriculation au R.C de la ville de Casablanca, en date du 15/05/2026, sous le N°730239.

Date du Dépôt Légal : Déposé le 15/05/2026 auprès du Tribunal de Commerce de la Ville de Casablanca, sous le N°1024152.

Pour extrait et mention.